



# ***BULLETIN D'INFORMATIONS***

***Février 2002 – N° 1***

**2** ➤ **EDITORIAL par Yves FERRASSON**

## ***SOMMAIRE***

**3** ➤ **EVOLUTION DE LA PLAISANCE**

**4** ➤ **PROGRAMME AVANT SAISON**

## **ANNEXES**

- Demande d'emplacement Avant-Port à nous retourner
- Tarifs amarrages 2002
- Demande de licence pour l'année 2002 à nous retourner
- Spéciale Sortie !

# **E**DITORIAL : XIT 2001 N ROUTE POUR 2002

Il est encore tout juste temps de vous présenter à tous et toutes mes vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année du troisième millénaire et remercier ici ceux d'entre vous qui m'ont formulé les leurs soit par une petite carte ou par téléphone ou tout autre moyen ! Et grand merci aussi pour mes étrennes inattendues qui me permettent de rentrer chez moi les jours de brume quand j'oublie de couper, à l'arrêt, les feux de mon engin à rouler !

Ce que l'on appelle la saison creuse n'a en fait pour nous, à la barre du Cercle, de creux que le nom. L'hiver est la saison des bilans, des projets et de l'organisation de vos prochains loisirs.

La Plaisance s'organise dans notre région et, à l'image de la Bretagne déjà fortement structurée, nous espérons obtenir quelques avantages et une reconnaissance de notre existence, et non pas une tolérance chiche, due à l'image fautive de nantis pratiquant une activité d'oisifs fortunés, pourtant toujours présente à l'esprit de bon nombre d'habitants de notre beau pays. Cette image se développe d'autant plus que le nombre de bateaux stagnant dans les ports s'accroît ! J'ai quelque peu navigué à l'étranger, en Europe et ailleurs, pour avoir pu remarquer que cette opinion n'avait pas cours dans des pays où les conditions de navigation sont infiniment plus difficiles et où pourtant le nombre de bateaux par habitants est très supérieur au notre, de même que le nombre de milles parcourus dans l'année.

Que votre bateau serve donc le plus souvent possible en fonction de vos loisirs et de grâce, n'offrez pas le spectacle désolant d'un grand port de notre voisinage où le nombre de bateaux ne quittant pas leur emplacement de toute l'année va croissant. Je me suis même laissé dire que quelques propriétaires vont jusqu'à louer leur bateau à la condition expresse qu'il ne quitte pas son emplacement ! Comme les Mobil-Home en somme qui eux ne sont pas faits, malgré leurs petites roues, pour se déplacer.

J'arrête ce bavardage un peu amer pour vous donner quelques nouvelles de la vie du Cercle qui a pris son rythme d'hiver, "ptites bouffes apéros"

Les finances vont mieux et 2001 sera en équilibre positif grâce à une participation accrue des membres "actifs" aux diverses manifestations.

Le port a été dragué pour la dernière fois par la drague D2 dont la mise à l'eau remonte à 1897. La peinture refaite à neuf à maintenu le reste.

Une quinzaine de bateaux du Cercle sont allés hiverner au sec au Corps de Garde, sur la Sèvre Niortaise. Tout va très bien pour eux et pour leurs propriétaires qui vont leur rendre une petite visite de temps à autre ! Ceux qui sont restés dans l'avant port ont subi les vents de Nordet assez violents en automne / hiver et il y a eu quelques dégâts.

**Vivement la belle saison, et à bientôt de vous voir ...**

Yves FERRASSON.

# **A**ttention, ça bouge chez les plaisanciers ! Le vent du regroupement a commencé à souffler sur la Charente Maritime, l'Île de Ré, et même sur La Flotte. Il était temps de dépasser les querelles de clocher, voir même paroissiales...

Trois facteurs ont mené à cette nouvelle cohésion:

1. Le développement, parallèlement aux clubs "sportifs" de la F.F.V., de regroupements de plaisanciers en associations de propriétaires ou d'usagers des ports.
2. Les trois manifestations : "Tous à Aix", "Tous à Rochefort", "Tous à Ré", et la prochaine "Tous à Oléron", initiées par le C.D.V. 17 ont permis aux clubs et associations de mieux se connaître en travaillant ensemble et d'intégrer Voile et Moteur dans une communauté Plaisance.
3. Enfin la présence d' Henri René BAIN au sein de la commission développement Plaisance du Comité Départemental de Voile (C.D.V.17) issu de la Ligue Poitou Charente, elle même partie intégrante de la Fédération Française de Voile, nous assure d'un soutien plus efficace pour notre activité qui n'est pas obligatoirement et uniquement tournée vers la compétition !

Trois Associations ont donc vu le jour:

1. L'UNANCM - (Union des Associations de Navigateurs de Charente Maritime), initiée par l'APLR (association des plaisanciers de La Rochelle, la plus grosse association du département, 800 membres) qui regroupe tous les clubs et associations du département qui ont exprimé le désir d'y adhérer (dont le CNLF). Les statuts sont consultables au secrétariat du CNLF.
2. L'URCAN - (Union des Clubs et Associations Nautiques du Pays de l'Île de Ré) était dans les limbes avant "Tous à Ré" mais ne s'est matérialisée qu'à la fin de l'an passé. Tout ce qui flotte ou barbote dans l'eau salée autour de notre île, regroupé en club ou association, y est représenté par son président et un membre de son choix. On m'a fait l'honneur empoisonné lors de l'assemblée générale constituante de m'en nommer un des trois vice présidents. Les statuts de cette Union, comprenant les relations avec la communauté de communes du Pays de l'Île de Ré, sont également consultables au secrétariat.
3. L'AUPLF. - Union des Usagers du Port de La Flotte, qui vient de se constituer et dont les statuts seront déposés dans les jours qui viennent et dont la nécessité se faisait impérieuse depuis le décès de Yves Gendron et son remplacement futur par un employé communal. Seul le havre d'échouage est concerné mais les membres de notre Cercle qui y sont amarrés sont représentés au sein du Bureau de cette Association.

Comme vous le voyez il se passe beaucoup de choses positives depuis l'automne dernier. On peut même y inclure le dévasage du Port et du Chenal (mais non celui de l'avant port qui n'aura lieu que l'année prochaine dans le meilleur des cas).

Vous verrez tout cela bientôt avec les beaux jours qui reviennent ... Y.F.

**RAPPEL**

Certaines cotisations ne nous sont toujours pas revenues. Merci de le faire le plus rapidement possible.

**PROGRAMME AVANT SAISON 2002****RAPPEL DU PROGRAMME PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE**

<b>FEVRIER</b>	
<i>Samedi 9</i>	Crêpes et cidre au Club
<i>Vendredi 22</i>	Dîner au Lycée Hôtelier et bowling

<b>AVRIL</b>	
<i>Samedi 13</i>	Apéritif Muscadet au Club
<i>Vendredi 27</i>	Visite de l' Aquarium de LR

<b>JUIN</b>	
<i>Samedi 1er</i>	Formation Diesel Marine Apéritif Mexicain au Club
<i>Samedi 8</i>	Régate Arts & Techniques
<i>Samedi 15</i>	Sortie à l' Aiguillon
<i>21-22-23</i>	« Tous à Oléron »

<b>MARS</b>	
<i>Samedi 2</i>	Apéritif Danois au Club
<i>Samedi 16</i>	Spect. : Notre Dame de Paris à La Rochelle
<i>Samedi 30</i>	Dîner au Skipper

<b>MAI</b>	
<i>Samedi 4</i>	Apéritif Périgourdin
<i>Vendredi 10</i>	Formation Météo
<i>Samedi 11</i>	Régate MORIN
<i>Samedi 18</i>	Repas au St Georges Tour de Ré – SRR
<i>Samedi 25</i>	Remontée de la Charente sur le Bernard Palissy

**RAPPEL DU PROGRAMME PAR CATEGORIES****LES REPAS**

Le 22/02	20 h 30	Dîner au Lycée Hôtelier
Le 30/03	20 h 30	Dîner au Skipper à St Martin
Le 27/04	20 h 30	Dîner à La Rochelle après la visite de l'aquarium

**LES APERITIFS**

Le 09/02	18 h 30	Crêpes et cidre au Club House
Le 02/03	18 h 30	Apéritif Danois
Le 13/04	18 h 30	Apéritif Muscadet
Le 04/05	18 h 30	Apéritif Périgourdin
Le 1 <sup>er</sup> /06	18 h 30	Apéritif Mexicain

**LES DISTRACTIONS**

Le 22/02	Bowling
Le 16/03	Spectacle « Notre Dame de Paris »
Le 27/04	Visite de l' Aquarium de La Rochelle
Le 10/05	Formation Météo
Le 11/05	Régate MORIN
Le 18/05	Tour de Ré – SRR
Le 25/05	Remontée de la Charente sur le Bernard Palissy
Le 1 <sup>er</sup> /06	Formation sur le Diesel Marine
Le 08/06	Régate Arts & Techniques
Le 15/06	Sortie à l' Aiguillon
Les 21-22-23/06	« Tous à Oléron »

# TARIFS AMARRAGES 2002

C.N.L.F.		AMARRAGES 2002				Avant Port	
		du 1 / 04 au 31 / 10	Saison sauf Juillet-Août	du 1 / 07 au 31 / 08	mois de Juillet	mois d'Août	du 1 / 09 au 31 / 10
Long.H.T.	Larg.H.T.	S.C.	A.R.	J.A.	V.J.	V.A.	A.S.
< 5	2,00	390 €	188 €	216 €	74 €	143 €	87 €
< 6	2,30	520 €	250 €	290 €	97 €	193 €	115 €
< 7	2,60	649 €	313 €	362 €	122 €	240 €	145 €
< 8	2,80	780 €	375 €	430 €	143 €	290 €	175 €
< 9	3,10	910 €	438 €	505 €	170 €	338 €	203 €
< 10	3,40	1041 €	497 €	576 €	193 €	385 €	231 €
< 11	3,70	1167 €	563 €	649 €	217 €	433 €	260 €

**Budget actualisé de l'avant port pour 2002**  
en fonction de la dernière augmentation de la sous concession.

### Charges Prévisionnelles 2002

Tarif 2002 de sous-concession de l'Avant Port :	43 864 €
Location Filières et Corps morts	1 474 €
Assurances R.C. + Canot de service :	590 €
Salaire et charges agent portuaire :	7 993 €
Charges de gestion (50% temps secrétariat) :	4 705 €
Electricité (douches, lum. Chauff) 40% :	612 €
<b>Total Charges :</b>	<b>59 238 €</b>

### Recettes estimées pour 2002

82 postes d'amarrage occupés en saison (1/4 > 31/10) par le bateau moyen du club (6 à 7 mètres) 82 x 649	53 218 €
Location Filières et Corps morts	1 474 €
Visiteurs attendus	4 500 €
<b>Total estimations :</b>	<b>59 192 €</b>

<b>Déficit attendu :</b>	<b>-46 €</b>
--------------------------	--------------

Tout ceci mérite une explication :

Ce n'est pas le passage à l' Euro qui a déterminé l'augmentation sensible des places de l'avant port, mais deux faits ont influé de façon déterminante sur le calcul de la participation demandée à nos membres.

- Le bailleur, c'est à dire la municipalité, a augmenté sa location de 5 %
- Le bilan de l'usage de l'avant port pour l'année 2000 que vous avez pu voir lors de la dernière Assemblée Générale fait apparaître un déficit de 92 000 Frs.

Or ce déficit était supporté par tous les membres du Cercle, que leur bateau soit ou non dans l'avant port ou même qu'ils n'en possède pas. De plus 27 des membres dont le bateau se trouve dans l'avant port, ne participent pas à la vie du Cercle et n'y voient qu'un "Parking"

Il était donc normal de réajuster les tarifs pour que cette activité s'auto-finance comme toutes les autres activités de notre Cercle.